

Fiche 13317

La feuille de route de la France pour l'Agenda 2030

CONTEXTE

Adoptés en 2015 par 193 États, **l'Agenda 2030 et ses 17 objectifs de développement durable** (ODD) constituent le nouveau cadre d'action pour le développement durable à l'échelle internationale.

Après près de deux ans d'élaboration concertée, l'État a présenté la **feuille de route de la France** pour l'Agenda 2030 le 20 septembre 2019. Cadre et cap communs pour l'ensemble des acteurs de la société française, cette feuille de route a pour ambition d'accélérer les transformations sur tous les enjeux du développement durable. Elle formule une vision globale, des enjeux prioritaires avec des engagements et des propositions concrètes, ainsi qu'une gouvernance renouvelée pour mobiliser et faire collaborer tous les acteurs.

Cette fiche en présente une synthèse tout en faisant ressortir des propositions plus particulièrement pertinentes pour les collectivités locales ainsi que les champs proposés pour leur prise en compte transversale des ODD.

► 1 - **Élaboration, but et vue d'ensemble du contenu de la feuille de route**

En mai 2018, le comité de pilotage interministériel sur les ODD, sous le copilotage des secrétaires d'État Brune Poirson et Jean-Baptiste Lemoyne et associant État et société civile, a lancé l'élaboration concertée d'une feuille de route nationale pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en France. Plus de 300 acteurs – entreprises, associations, collectivités, recherche – ont été mobilisés dans le travail d'élaboration. Il s'agissait ainsi d'en faire le **cadre commun à tous les acteurs de la société française** et de créer une dynamique de passage à l'action pour l'atteinte des ODD.

La feuille de route a été présentée à l'occasion du quatrième anniversaire de l'adoption de l'Agenda 2030 le 20 septembre 2019 par la ministre de la Transition écologique et solidaire, Élisabeth Borne. Plus de 400 personnes représentant les acteurs français d'ores et déjà mobilisés – lycéens, étudiants, éducation, recherche, entreprises, organisations non gouvernementales, collectivités et services de l'État – étaient présentes pour cet événement

français. Les 24 et 25 septembre 2019, les chefs d'État se sont réunis autour de l'Agenda 2030 à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies.

La feuille de route nationale a l'ambition de fixer « *le cap pour une France entreprenante, solidaire et écologique, qui ne laisse personne de côté et qui ne vit pas au crédit de ses enfants, ni de leur environnement* ». Elle vise à **accélérer les transformations** pour relever les défis traduits par les 17 ODD.

Elle est structurée en trois parties :

- l'ambition de la France pour l'Agenda 2030 : la vision et les orientations partagées des acteurs ;
- les propositions et engagements des acteurs autour de 6 enjeux (cf. Étape 2) ;
- les modalités d'actions : la gouvernance partagée de l'Agenda 2030 en France et les possibilités d'actions innovantes par groupe d'acteurs.

L'**ambition portée** par la feuille de route peut être résumée par ces messages clés :

- une réponse collective à l'échelle globale comme nationale face à des défis mondiaux inédits ;
- un mot d'ordre : « *Ne laisser personne de côté* » pour enrayer la progression de la pauvreté et des inégalités ;
- une transformation profonde et accélérée de notre modèle de développement ;
- une nécessaire prise de conscience universelle des biens communs ;
- un développement des connaissances et des compétences sur les ODD et leurs enjeux ;
- une transformation des modes de gouvernance pour une implication de tous et un passage à l'action ;
- des partenariats multi-acteurs structurés autour d'un langage et de trajectoires communs.

► 2 - Les 6 enjeux prioritaires et leur contenu

Enjeu 1 : agir pour une société juste en éradiquant la pauvreté, en luttant contre toutes les discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous

Les priorités

- Ne laisser personne de côté, et assurer l'accès aux droits fondamentaux et services essentiels à chacun.
- Faire de la lutte contre les discriminations, notamment femmes-hommes, une priorité des sphères publiques et privées.
- Assurer une meilleure répartition des richesses, et systématiser la prise en compte des enjeux de pauvreté dans les politiques publiques, au service d'une transition juste.

Les ambitions nationales dans le cadre de l'Agenda 2030

- 100 % d'accès aux droits fondamentaux.
- Zéro « pauvreté en conditions de vie » (absence non désirée d'au moins 3 éléments de la vie courante parmi 9 considérés comme souhaitables, voire nécessaires).

- Zéro inégalité de revenus femmes-hommes à temps de travail et métiers équivalents.
- Accès universel à des services d'eau potable et d'assainissement gérés en toute sécurité, spécifiquement dans les outre-mer.

Exemples de propositions concrètes concernant plus particulièrement les collectivités :

- *Développer les programmes de sensibilisation et d'éducation pour l'accès à l'eau potable.*
- *Renforcer le soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS) et à l'innovation sociale.*

Enjeu 2 : transformer les modèles de sociétés par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat et de la planète et de sa biodiversité

Les priorités

- Créer un dispositif légal et contraignant sur les objectifs de sobriété carbone, d'économie des ressources naturelles, d'économie circulaire et d'adaptation au changement climatique.
- Concevoir et encourager les nouveaux modèles durables de consommation, de production et d'approvisionnement économes en ressources naturelles, sobres en carbone et circulaires.
- Accélérer la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, en s'appuyant sur les connaissances de la dynamique des écosystèmes.

Les ambitions nationales dans le cadre de l'Agenda 2030

- 32 % des aires maritimes protégées.
- 40 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990, pour tendre vers la neutralité carbone à 2050.
- 100 % des plastiques recyclés.
- Réduction de l'« intensité matière » de notre économie de 30 %.
- Objectif zéro artificialisation nette des sols.

Exemples de propositions concrètes concernant plus particulièrement les collectivités :

- *Réhabiliter les bâtiments à forte perte thermique notamment pour réduire la facture énergétique des plus démunis.*
- *Tendre vers une généralisation des systèmes de consignes.*
- *Renforcer l'intégration de la nature dans la ville en mettant à disposition les moyens financiers nécessaires.*

Enjeu 3 : s'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable

Les priorités

- Intégrer le développement durable au cœur du système scolaire, de la maternelle à l'enseignement supérieur.
- S'appuyer sur l'éducation hors système scolaire pour changer les comportements, formation continue incluse.

- S'appuyer sur l'éducation et la formation en particulier pour ne laisser personne de côté.

Les ambitions nationales dans le cadre de l'Agenda 2030

- Généralisation des projets d'éducation au développement durable à l'ensemble des écoles, collèges et lycées généraux, technologiques et professionnels.
- Mobilisation des financements publics/privés pour déployer une doctrine française de l'éducation au développement durable de tous, tout au long de la vie.

Exemples de propositions concrètes concernant plus particulièrement les collectivités :

- *Permettre une dynamique commune de mobilisation des territoires autour des enjeux d'éducation au sens large via les Assises de l'éducation à l'environnement et au développement durable, organisées dans certaines régions.*
- *Soutenir par des financements publics et privés les associations d'éducation au changement de comportement, pour aller vers une durabilité accrue.*

Enjeu 4 : agir pour la santé et le bien-être de toutes et tous, notamment via une alimentation et une agriculture saine et durable

Les priorités

- Permettre à chacun d'avoir un accès aux soins facilité et structuré.
- Limiter les atteintes à la santé humaine dues à un environnement dégradé.
- Assurer une agriculture et une alimentation sûres, saines et durables pour tous et à toutes les échelles.

Les ambitions nationales dans le cadre de l'Agenda 2030

- 100 % de bénéficiaires d'une couverture santé universelle.
- Généralisation des produits alimentaires durables, avec un objectif intermédiaire pour l'ensemble de la restauration collective publique en 2022, de 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques.
- Accès à tous à des services d'eau potable et d'assainissement.
- D'ici 2030 deux tiers de la production en agriculture durable, avec des produits issus de l'agriculture biologique, de la certification environnementale ou de produits sous signes officiels de qualité.

Exemples de propositions concrètes concernant plus particulièrement les collectivités :

- *Généraliser les dispositifs permettant d'assurer un accès à une eau potable et des services d'assainissement de qualité pour tous.*
- *Renforcer les moyens d'organisation de systèmes alimentaires durables à l'échelle locale.*

Enjeu 5 : rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des ODD, et concrétiser la transformation des pratiques à

travers le renforcement de l'expérimentation et de l'innovation territoriale

Les priorités

- Soutenir des initiatives locales d'expérimentation et d'innovation territoriales pour un changement des comportements et des pratiques.
- Lutter contre la fracture territoriale et renforcer la proximité du service public.
- Renforcer la contribution des citoyens à l'action publique.

Les ambitions nationales dans le cadre de l'Agenda 2030

- 1 000 projets concrets recensés, portés par des collectifs ou territoires, labellisés « Agenda 2030 » ou financés.
- 2 000 maisons France Service.
- Association systématique du citoyen à l'élaboration des réformes.
- 100 % des collectivités françaises ayant des dispositifs de participation citoyenne, soit nouveaux soit adaptés de dispositifs existants.

Exemples de propositions concrètes concernant plus particulièrement les collectivités :

- *Soutenir les projets locaux d'innovation et d'expérimentation, visant un changement des comportements et l'appropriation des ODD sur la base d'initiatives concrètes et préalables au lancement d'initiatives structurantes.*
- *Mettre en place une labellisation « Agenda 2030 » nationale reconnaissant des projets portés par une coalition d'acteurs autour de leurs engagements territoriaux.*
- *Renforcer la proximité du service public via des canaux physiques et numériques.*
- *Renforcer les dispositifs de participation des citoyens à l'échelle locale, par exemple en déployant des budgets participatifs construits autour des ODD.*

Enjeu 6 : œuvrer au plan européen et international en faveur de la transformation durable des sociétés, de la paix et de la solidarité

Les priorités

- Promouvoir le développement durable comme fondement nécessaire de la stabilité internationale.
- Rénover la politique de développement et de solidarité internationale de la France.

Les ambitions nationales dans le cadre de l'Agenda 2030

- 0,55 % du revenu national brut (RNB) consacré à l'aide publique au développement (APD) en 2022, une première étape vers l'objectif onusien de 0,7 % du RNB.
- Développement du TOSSD (*Total Official Support for Sustainable Development*), nouvel indicateur des flux publics financiers pour le développement durable bénéficiant aux pays en développement, élaboré au sein d'un groupe de travail international, en vue d'une adoption dans le cadre des Nations unies.

- 500 millions d'euros consacrés en 2022 à l'aide humanitaire, afin de lutter contre les conséquences des crises climatiques et des conflits.
- Doublement des crédits annuellement alloués au fonds Paix et résilience de l'Agence française de développement (AFD) entre 2017 et 2020.
- Renforcement du rôle des acteurs non étatiques dans la politique de développement.

Exemple de proposition concrète concernant plus particulièrement les collectivités : la dernière ambition nationale chiffrée prévoit en particulier le doublement des fonds destinés au soutien à l'action extérieure des collectivités territoriales d'ici 2022.

► 3 - Une gouvernance renouvelée et des pistes pour la mobilisation des collectivités

Les 4 piliers de la feuille de route

La feuille de route entend renouveler la gouvernance autour du développement durable pour la **transversalité entre acteurs** et la **cohérence de l'action**. La mise en œuvre de l'Agenda 2030 doit s'organiser autour de 4 piliers :

- faire du référentiel Agenda 2030 le référentiel de base du développement durable en France : science au service des ODD, intégration des ODD dans le rapportage des acteurs privés et dans les contrats d'objectifs et de performance (COP) des établissements publics ;
- créer une communauté multi-échelle d'acteurs : dispositif de construction d'actions conjointes, plateforme collaborative en ligne, sensibilisation et formation des acteurs locaux et des citoyens ;
- organiser le suivi et la mise en œuvre de la feuille de route : point d'avancement devant le parlement, indicateurs nationaux ODD ;
- mettre en place dix coalitions d'acteurs autour de cibles françaises de l'Agenda 2030.

Des chantiers et des pistes d'expérimentation au niveau des territoires

Au-delà de cette gouvernance multi-acteurs, la feuille de route propose des chantiers et des pistes d'expérimentation par groupe d'acteurs.

Les collectivités sont ainsi invitées à se saisir des propositions suivantes pour intégrer les ODD de manière transversale dans les **dynamiques territoriales** :

- étudier les conditions nécessaires à la prise en compte des ODD dans les documents de programmation territoriale relatifs au développement durable ;
- mener une réflexion sur la prise en compte des ODD dans les contractualisations territoriales ;
- concevoir des projets territoriaux volontaires au regard du référentiel de l'Agenda 2030 ;
- encourager la mise en place de budgets participatifs locaux structurés selon les ODD ;
- encourager la mutualisation des projets et mettre en partage et visibilité les expériences pionnières en matière d'appropriation locale des ODD ;
- s'engager dans des coalitions multi-acteurs à l'échelle nationale ou internationale et contribuant à l'atteinte des ODD ;
- rédiger des guides par les associations de collectivités, pour faciliter la mobilisation des collectivités en faveur des ODD ;

- apporter un appui au tissu associatif local pour l'intégration des ODD et notamment les têtes de réseaux, dont les réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA), avec des outils de type guides.

NOTRE CONSEIL

Saisissez-vous dès maintenant des outils de sensibilisation et de communication établis autour des ODD pour vous approprier ce nouveau cadre, réfléchir à vos contributions actuelles et aux enjeux sur lesquels votre action pourrait être renforcée.

Réfléchissez aux liens entre votre politique thématique existant et les ODD : ils peuvent apporter des pistes d'amélioration continue sous l'angle du développement durable, et donc plus de cohérence d'ensemble de votre action publique.

ÉVITEZ LES ERREURS

Ne cherchez pas immédiatement à établir un plan d'action répondant aux 17 ODD et à leurs 169 cibles : un travail de contextualisation est nécessaire.

N'abandonnez pas les démarches de développement durables menées jusqu'ici : l'Agenda 2030 est une nouvelle grille de lecture pour une même problématique. C'est l'opportunité de renouveler et d'améliorer vos démarches.

ALLER PLUS LOIN

Sites Internet

- www.agenda-2030.fr : site d'information et d'actualités sur l'Agenda 2030 en France. Aux rubriques À la Une > Actualités à la Une > [Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030](#), on peut télécharger la feuille de route (synthèse ou texte intégral). À la rubrique Ressources > Formation, on peut également consulter l'outil de formation [Les ODD et vos projets : les outils pour vous accompagner](#) (2019) : cette liste d'outils est proposée par le ministère de la Transition écologique et solidaire pour accompagner les acteurs dans la sensibilisation, le diagnostic de la contribution aux ODD, l'amélioration de cette contribution, le lancement d'une dynamique territoriale et le pilotage au regard des ODD. Enfin, aux rubriques Ressources > Communication, le site propose un [kit de sensibilisation aux ODD](#), réalisé par le ministère
- www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr rubriques Développement durable et évaluation environnementale > Les objectifs de développement durable : site de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) de Nouvelle-Aquitaine, où télécharger le carnet de route [Mon territoire, des actions, une transition](#) (Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement [Ifrée], 2018)